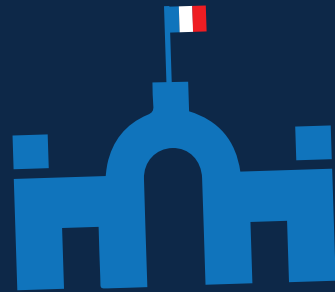




*Parlons
d'avenir*



12 **QUESTIONS**
AUX CANDIDATS
À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE





La DGFIP a subi 7 fois plus de suppressions d'emplois que l'ensemble de la Fonction publique d'État sur ce seul quinquennat. Depuis 2012, ce sont plus de 20 000 emplois qui ont disparu. La DGFIP, administration pourtant en charge du financement de l'ensemble des politiques publiques, exerçant des missions au cœur de la République et particulièrement mobilisée en période de crise (sanitaire ou internationale), reste depuis sa création considérée comme une variable d'ajustement budgétaire. **Élu(e) Président(e) de la République rompez-vous avec cette destruction méthodique de l'ossature fiscale, comptable et financière de l'État ?**

Face au retour de l'inflation et alors que l'attractivité de la Fonction Publique semble s'imposer comme une préoccupation centrale, **revalorisez-vous la valeur du point d'indice de manière à compenser la perte de 22% de pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000 ?**



Après le Grenelle de l'éducation, le Beauvau de la sécurité et le Ségur de la santé, les fonctionnaires des différentes directions de Bercy, et particulièrement de la DGFIP pourtant qualifiée d'administration d'élite, sont les grands oubliés des politiques publiques. **Élu(e) Président(e) de la République serez-vous favorable à l'ouverture d'un Bercy des Finances pour l'amélioration des carrières, des conditions de travail, un plan de qualification ambitieux, la revalorisation des régimes indemnitaires et leur intégration dans le calcul des droits à pension ?**

Dernière administration présente dans nombre de territoires, la DGFIP subit une érosion continue du réseau de ses implantations consacrée par le déploiement à marche forcée du Nouveau Réseau de Proximité. C'est la suppression de plus de la moitié des services territoriaux en cinq ans au profit des buralistes et des maisons France services, vecteurs d'un service public dégradé éloigné des besoins des populations. **En cas d'élection, mettez-vous un terme à cette politique et confortez-vous un véritable service public de proximité rendu par des structures de plines compétences ?**



La lutte contre la fraude fiscale est un enjeu majeur de souveraineté, de redressement des comptes publics et une condition essentielle pour faire respecter le principe d'égalité devant l'impôt. La fraude porte atteinte à la solidarité nationale et aux conditions d'une concurrence loyale entre les entreprises. **Si vous êtes élu(e) vous attaquerez-vous à ce fléau qui prive la France de 80 à 100 milliards d'euros par an en levant les freins à la mise en œuvre effective des contrôles notamment par l'abrogation de la loi Essoc, en renforçant les moyens humains, budgétaires et juridiques de la DGFIP, en asseyant la programmation sur la connaissance locale fine du tissu fiscal et en limitant les outils d'intelligence artificielle aux nécessaires traitements des données de masse ?**

Quelle est votre position concernant la mise place de la responsabilité des gestionnaires publics (RGP) décidée par ordonnance sans concertation préalable ? **Vous engagez-vous, une fois élu(e) à revenir sur ces dispositions qui fragilisent les principes d'organisation financière de l'État et feront à terme disparaître le comptable public et les garanties d'indépendance, de transparence, de probité et de fiabilité des comptes de l'État et des collectivités qu'ils portent quotidiennement au service de nos concitoyens ?**



Les réformes fiscales successives ont largement atténué la place des impôts directs et progressifs au bénéfice d'impôts de plus en plus indirects et proportionnels affaiblissant ainsi le sentiment de justice fiscale jusqu'à fragiliser dangereusement le consentement à l'impôt. **Une fois élu(e) conduirez-vous une véritable réforme fiscale, qui renforce la progressivité de l'impôt pour favoriser son acceptation, supprime les niches fiscales au regard de leur efficacité économique réelle, accroît la taxation des patrimoines les plus importants en vue de réduire les inégalités et accompagne les effets des mutations environnementales indispensables pour les plus fragiles ?**



Le recrutement par concours dans la fonction publique garantit le respect de 3 exigences : pour l'administration, la sélection des candidats sur leurs seuls mérites, pour les candidats, l'égal accès aux emplois publics ouverts à tous et pour les citoyens, l'impartialité et la neutralité du service public. Pourtant le recrutement de contractuels se développe rapidement encouragé par la loi de transformation de la fonction publique. Cette souplesse de gestion se traduit concrètement pour les intéressés par une réduction des garanties au regard des dispositions du statut de la fonction publique. **Élu(e) président(e) de la République garantirez-vous le recrutement des fonctionnaires par concours, initiez-vous un plan de résorption de la précarité en titularisant les contractuels qui le souhaitent et vous engagez-vous à abroger la loi de Transformation de la Fonction publique ?**

La DGFIP est particulièrement pro active dans la montée en puissance de l'e-administration : « prélèvement à la source » (PAS), assistant conversationnel, portail « gérer mes biens immobiliers » (GMBI), Télé@ctes, intelligence artificielle... Avez-vous le sentiment que ces outils améliorent le service rendu à tous les publics ? Ces mesures ne sont-elles pas à l'origine de l'exclusion numérique d'une frange de la population ? **Une fois élu(e), rétablirez-vous, à rebours des orientations des dernières années, les modalités d'accueil (physique, téléphonique, internet) garantissant l'égal accès au service public sur l'ensemble du territoire ?**

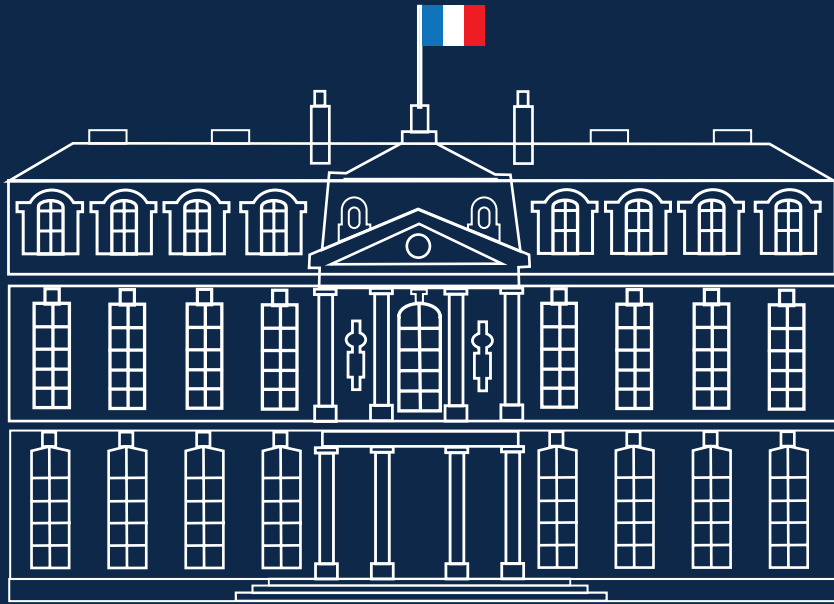


La DGFIP affiche l'objectif de devenir une administration numérique de référence et dispose dans ses effectifs du quart des informaticiens de la fonction publique d'État. Pour autant la hausse récente de ses crédits informatiques ne vise qu'à réduire une dette technologique contractée depuis plusieurs années loin de garantir les ambitions affichées. **Élu(e) Président(e) de la République vous engagez-vous à garantir les moyens humains, matériels et budgétaires informatiques de la DGFIP, à consolider les compétences techniques, à renforcer l'attractivité des fonctions informatiques et à les préserver des risques d'externalisation ?**

La DGFIP est une administration de données, ressources stratégiques du XXI^{ème} siècle. Pourtant la valorisation de celles-ci reste encore trop largement le fait d'acteurs privés développant sur cette ressource gratuitement mise à disposition des services marchands concurrençant parfois directement les services de l'État. **Une fois élu(e) seriez-vous favorable à l'exploitation et à la valorisation de ces données par les administrations qui les collectent, les protègent et les conservent ?**



Près de 60% des agents des finances publiques sont aujourd'hui des femmes. **Une fois élu(e), quel engagement concret pouvez-vous prendre en faveur de l'égalité femme-homme ? Seriez-vous notamment favorable à l'abandon de toute mobilité forcée en cas de promotion ? Comment comptez-vous favoriser l'accès des femmes aux postes d'encadrement supérieur ?**



45-47 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

Tél. 01 47 70 91 69

Mél : contact@fo-dgfip.fr

www.fo-dgfip.fr